



## 1. EDITORIAL

### « Pour une prise en charge de type familial »

Les placements s'effectuent à la demande des Services de l'Aide Sociale à l'Enfance, du Parquet, d'un Juge d'Instruction ou d'un Juge des enfants. L'établissement est habilité à recevoir des mineures en danger (Articles 375 du code civil).

#### Nous tentons de :

- Conduire une pédagogie différenciée et la plus proche possible des processus propres à l'adolescence
- Faire « progresser » la jeune, tant à un niveau personnel que social, à court et moyen terme
- L'amener à trouver une place valorisante dans la société
- Lui éviter à plus longue échéance la répétition de comportements qui conduit à l'exclusion et la marginalité

#### Favoriser l'insertion sociale

L'établissement a pour mission de préparer au mieux les adolescentes qui lui sont confiées à leur insertion sociale. La préparation à l'insertion passe par la prise en compte des dimensions scolaire et professionnelle mais aussi, et surtout, de la dimension personnelle sans laquelle les autres ne peuvent aboutir.

#### Organiser une prise en compte globale

Le travail d'accompagnement et la réalisation des objectifs pour ces jeunes en rupture réclament la mise en œuvre de moyens personnalisés. Aussi, notre foyer fonctionne-t-il sur la base d'une prise en charge éducative évolutive prenant en compte les aspects tant collectifs qu'individuels.

#### Le travail de soutien à la parentalité

Pas de retour possible si la famille dans son entièreté refuse le changement. C'est donc un axe majeur de notre pratique.

### Amener la jeune vers sa propre prise en charge

C'est en les aidant à assumer et dépasser les problèmes à l'origine des troubles ayant motivé la décision de placement que l'institution doit leur permettre de :

- réintégrer la cellule familiale
- et/ou d'être suffisamment armées pour démarrer seules dans la vie de façon apaisée et décidée.

## 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVREES

Nos foyers disposent à l'interne de structures dites « Internat Renforcé » (13/16 ans), de 2 groupes de 6, « Semi autonomie » (16/18 ans) de 2 groupes de 4, « Internat Externalisé » (16/18 ans) de 4 places, conçues dans le souci de répondre au mieux aux diversités d'âge, de personnalité et de capacité. Nous disposons aussi d'ateliers de jour, différemment développés entre d'un côté le foyer Les Hirondelles et de l'autre le foyer René Cayet.

Ainsi, autant l'encadrement se restreint au fur et à mesure que la jeune fille accueillie grandit et progresse d'une structure à l'autre, autant les responsabilités et l'autonomie qui lui incombent s'accroissent.

Nos ateliers de jour tentent de s'organiser pour répondre à la fois aux besoins de remaniement psychique et au développement d'habileté psycho-sociale permettant alors d'aborder l'insertion dans la cité de façon assurée.

Enfin, nous avons 2 services dits « hors les murs » mutualisés entre les 2 FAE : le **SEADR** : **S**ervice **E**ducatif d'**A**ccompagnement à **D**omicile **R**enforcé (13/18 ans) de 15 ♀+15 ♂ places et le **SASM** : **S**ervice d'**A**ccompagnement et de **S**outien à la **M**ajorité (17/21 ans) de 8 ♀+7 ♂ places.

Concernant le service de placement à domicile, la grande différence avec une prise en charge classique dite de milieu ouvert, réside essentiellement dans les points suivants :

- La fréquence de nos passages minimum 3 x / semaine,
- L'engagement de l'établissement en terme de responsabilité puisque c'est un placement,
- La possibilité de s'appuyer sur l'ensemble des services support des deux internats y compris en cas de repli.

Concernant le Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité, que nous pourrions définir comme suit : « Compartiment étanche qui permet la transition entre deux milieux dont les pressions sont différentes », les objectifs étant :

- L'inscription du projet dans une logique de parcours (PPE),

- La nécessité de produire une continuité dans la protection des jeunes majeurs connus par l'institution, au regard de la très grande précarité en terme d'apprentissage premier, autrement dit, assurer la continuité d'un cadre structurant proposé jusque-là par l'établissement :
  - Renforcement de la socialisation et des acquis
  - Garantir le projet professionnel et/ou scolaire
  - Continuer de porter le projet d'insertion sociale et professionnelle, y compris lorsque celui-ci n'est pas clairement formulé
- La proposition d'un dispositif d'accueil et d'apprentissage de l'autonomie pour les adolescent(e)s placé(e)s très tardivement,
- L'accompagnement vers le passage à majorité, sortir d'un schéma de rupture pour envisager la séparation comme une continuité dans le parcours,
- La construction d'un réseau extérieur et l'accompagnement de l'inscription dans les structures de droit commun,
- La proposition d'un projet viable

## 2.1. L'activité

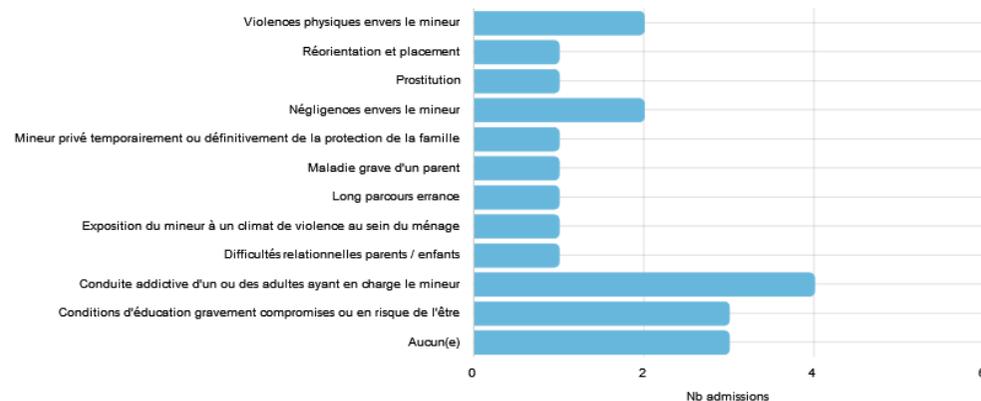
			TOTAL	
	NB Théorique	Nb jours		
FLH Accueil "Cocon"	1861	2 118,00	2 118,00	257,00
FLH Accueil "Envol"	1861	1 834,00	1 834,00	-27,00
FLH Internat Externalisé	1239	1 411,00	1 410,00	171,00
FLH SAS majorité	2628	2 285,00	2 285,00	-343,00
FLH SEADR PAD	6195	4 070,00	4 070,00	-2 125,00
FLH Semi-Autonomie "Coloc 1"	1238	1 261,00	1 261,00	23,00
FLH Semi-Autonomie "Coloc 2"	1238	1 374,00	1 374,00	136,00

Concernant l'activité, cette dernière est de plus co-dépendante de celle du FAE René Cayet. En effet, les deux services hors les murs étant mutualisés, pour avoir une lecture de l'activité il faudrait pouvoir ajouter celle du foyer René Cayet, nous obtenons ainsi, les éléments suivants :

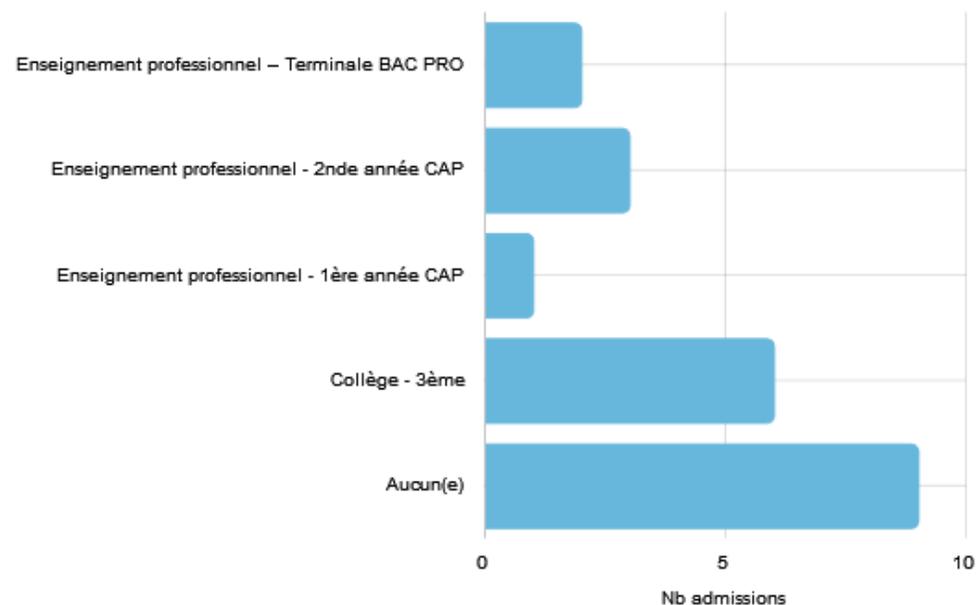
- + 560 journées pour l'internat du FAE Les Hirondelles
- + 137 journées pour l'internat du FAE René Cayet
- 1333 journées pour le SEADR
- 872 journées pour le SASM

Ce qui représente pour les deux établissements un déficit de -1508 journées, soit l'équivalent de 5 prises en charge. Cette baisse correspond au ralentissement de notre activité au cours du premier semestre 2022 et ce, malgré une absence récurrente de personnel.

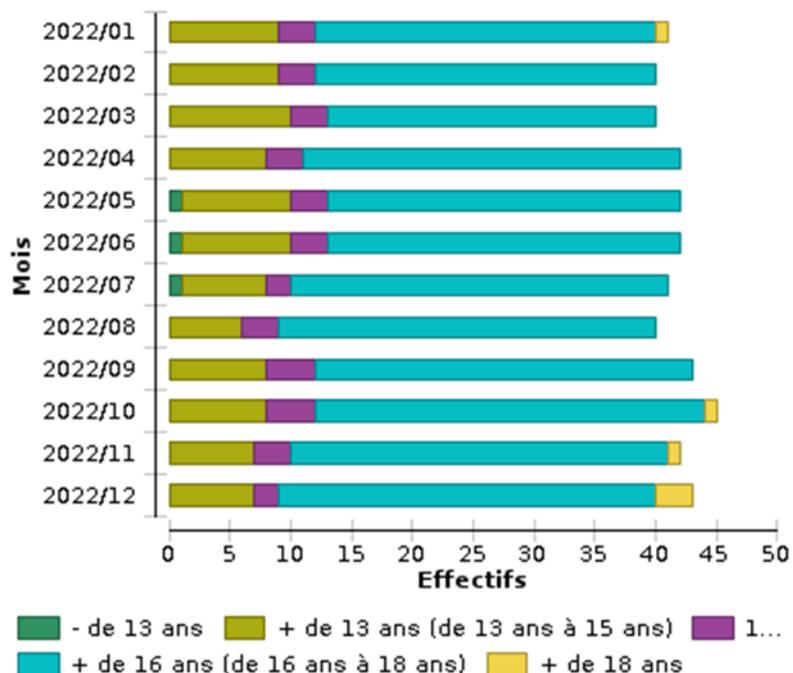
## 2.2. Motifs de placement à l'admission



## 2.3. Niveau scolaire à l'admission



## 2.4. Prise en charge par mois et classe d'âge à la fin du mois



	2022/01		2022/02		2022/03		2022/04		2022/05		2022/06		2022/07		2022/08		2022/09		2022/10		2022/11		2022/12	
Classe d'âge	Féminin	TOTAL																						
- de 13 ans									1	1	1	1	1	1										
+ de 13 ans (de 13 ans à 15 ans)	9	9	9	9	10	10	8	8	9	9	9	9	7	7	6	6	8	8	8	8	7	7	7	7
13 ans	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	3	4	4	4	4	3	3	2	2
+ de 16 ans (de 16 ans à 18 ans)	28	28	28	28	27	27	31	31	29	29	29	29	31	31	31	31	31	31	32	32	31	31	31	31
+ de 18 ans	1	1																	1	1	1	1	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>43</b>

## 2.5. Prise en charge relevant de la double vulnérabilité PE/MDPH

Concernant les situations de double vulnérabilité, si nous avons très peu de situations ayant une reconnaissance MDPH, la question des limites cognitives pour certains de nos bénéficiaires interroge nos pratiques et nous demande une adaptation continue.

## 2.6. Mouvements : admissions, sorties

L'effectif cumulé pour l'année 2022 est de 72 adolescentes et jeunes majeures, avec 18 admissions pour 17 sorties.

## 2.7. Durée du placement

Pour les situations sorties des effectifs en 2022, la moyenne de la durée du placement est de 2.3 ans.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1. Vie de l'établissement

L'année 2022 aura été l'année de la mise en œuvre de la nécessaire harmonisation des pratiques entre les deux établissements.

Mais nous avons aussi démarré la commission d'orientation interne concernant nos ateliers de jour, avec entre autres, la formation d'une première équipe de psycho boxeurs.

Le travail avec les familles a lui aussi été structuré de manière renouvelée, suivant dès l'admission un processus identique pour l'ensemble des situations.

Nous avons aussi participé à l'organisation de la journée de formation concernant la prostitution des mineur(e)s, en lien avec la Ville de Mulhouse, la Préfecture, le Parquet, le mouvement du Nid, Le Lieu, Praxis.

### 3.2. Travail avec les familles

Pour l'internat

Nombre d'événements par ty:	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total	
Aucun													0	
FAE-Famille : Administratif			1	1									1	3
FAE-Famille : RF	4	12	6	5	3	6		6	4	6	3	5	60	
FAE-Famille : VAD Bénéficiaire						1				1			2	
FAE-Famille : VAD Famille			1				2			1	1	1	6	
FAE-Famille : VAD Parents				1									1	2
FAE-Famille : Visite accompagnée	3	6	5	2	8	4	4	1	3	5	8	7	56	
FAE-Famille : contact téléphonique	15	14	25	18	29	33	16		14	12	10	10	196	
FAE-Rencontre Fratrie				1		3			1				5	
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>47</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>330</b>	

### 3.4. Le soin

#### Le soin en Internat

Nombre d'événement	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Entretien Psy interne	14	8	2	1	5	5	5	1	7	6	9	9	72
FAE-Hospitalisation		1				3	2					2	8
FAE-Rendez-vous médical	30	23	41	16	34	37	31	22	20	26	33	20	333
FAE-SAMU appel							1						1
FAE-Soin	2	3	3	3	4	15	15	5	25	21	8	9	113
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>60</b>	<b>54</b>	<b>28</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>527</b>

#### Le soin pour les services hors les murs

	Nombre d'événements	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
SASM	Aucun													0
	FAE-Entretien Psy interne	1	2	5		9	6	7	4	1	1	3	2	41
	FAE-Rendez-vous médical	1	4	2	3	1	1	7	19	6	9	8	5	66
	FAE-SAMU appel												1	1
	FAE-Soin	2				3	16			4	11	2	3	41
	<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>149</b>
SEADR	Aucun													0
	FAE-Entretien Psy interne	4	3	2	1	4	9	9	2	10	9	5	7	65
	FAE-Hospitalisation		3											3
	FAE-Rendez-vous médical	15	4	9	4	7	7	7	2	4	2	3	2	66
	FAE-Soin				1	1	2		1	3	17	8	3	36
	<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>170</b>

#### Pour le SEADR

Nombre d'événements par ty	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Famille : Administratif	2	1		2			1						6
FAE-Famille : RF	7	3	7	6	9	3	4	3	4	2	4	4	56
FAE-Famille : VAD Bénéficiaire	26	16	23	28	31	30	8	14	18	29	21	18	262
FAE-Famille : VAD Famille	27	17	12	29	38	26	5	13	16	15	8	20	226
FAE-Famille : VAD Parents	11	5	12	8	9	4	1	1	2	4	3	5	65
FAE-Famille : Visite accompagnée	3	1	1		1	1	2			1			10
FAE-Famille : contact téléphonique	84	99	97	73	149	97	32	119	95	71	106	77	1 099
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>142</b>	<b>152</b>	<b>146</b>	<b>237</b>	<b>161</b>	<b>53</b>	<b>150</b>	<b>135</b>	<b>122</b>	<b>142</b>	<b>124</b>	<b>1 724</b>

### 3.3. Les démarches en lien avec l'apprentissage de l'autonomie

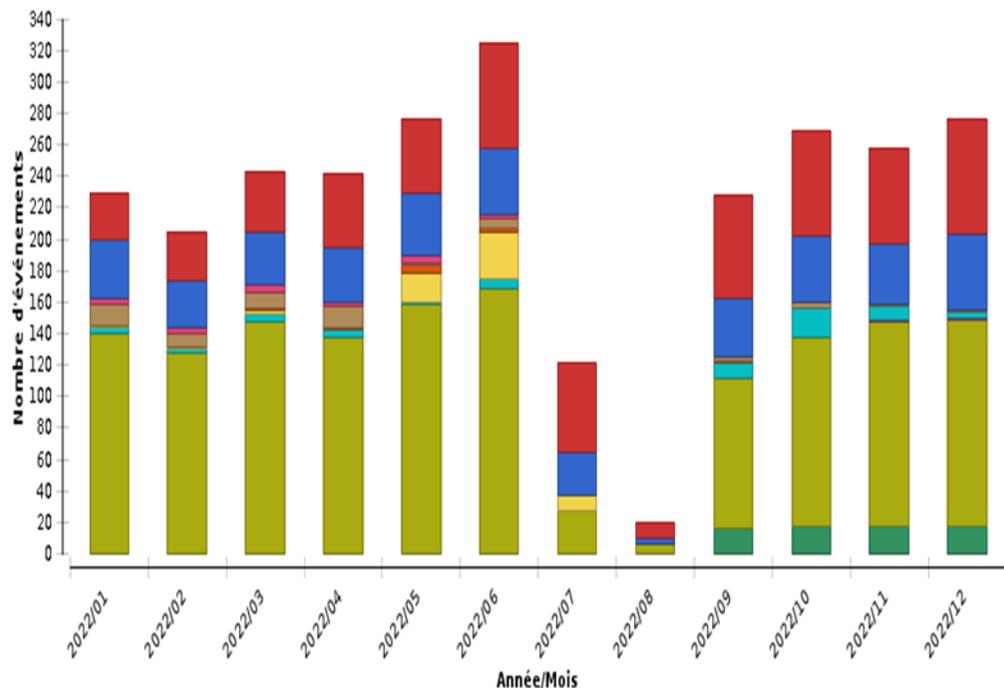
#### Pour les groupes de semi-autonomie, + de 16 ans

Nombre d'événements par ty	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Accompagnement démarche administrative			2		3	2		1	2	2	2	2	14
FAE-Accompagnement gestion budgétaire	11	16	8	4	17	18	5	3	2	12	16	8	120
FAE-Appel téléphonique partenaire	3		2				2				2	2	11
FAE-Contact téléphonique			2					4		3	3		12
FAE-Entretien individuel	4	2		4	2	6	5	1	2	3	6	9	44
FAE-Rencontre partenaire	2		3	1	2	2			1				12
FAE-VAD : IE	2	3	1	2	1	1	1	2	3	14	7	3	40
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>253</b>

#### Pour le SASM

Nombre d'événements par type et	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Accompagnement démarche adminis	1	1		3	2	2	2		4	1	5	1	22
FAE-Accompagnement gestion budgétair	6	1	3			1	4			2	1		18
FAE-Appel téléphonique partenaire	23	18	8	7	13	11	27	5	7	20	30	9	178
FAE-Contact téléphonique	125	91	39	16	47	63	63	48	34	103	130	90	849
FAE-Entretien individuel	9	7			5	4	8	1	2	7	7	1	51
FAE-Rencontre partenaire	2	2	5	1	2	6	6	2	6	5	6		43
FAE-VAD : SASM	33	41	25	42	61	53	35	25	66	91	90	67	629
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>161</b>	<b>80</b>	<b>69</b>	<b>130</b>	<b>140</b>	<b>145</b>	<b>81</b>	<b>119</b>	<b>229</b>	<b>269</b>	<b>168</b>	<b>1 790</b>

### 3.5. Les Ateliers de jour

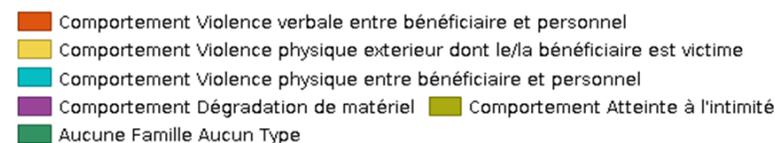
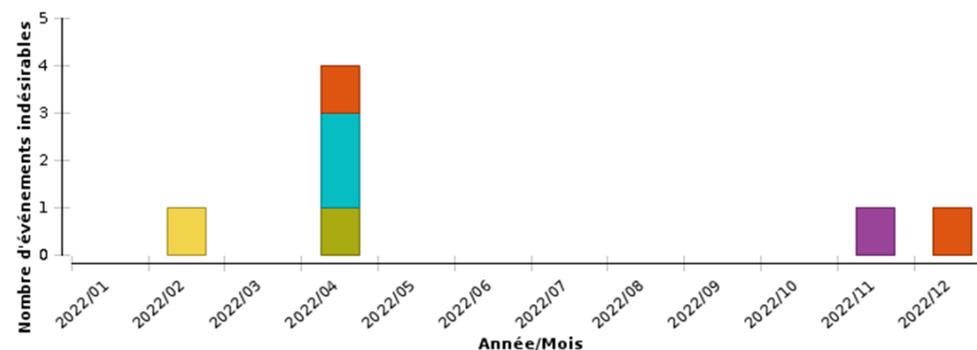


Nombre d'événements par type et par mois	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
Les Ateliers -Atelier Pouring	4	4	5	3	5	3							24
Les Ateliers -Atelier insertion professionnelle FLH	30	31	39	47	47	67	58	10	66	67	61	73	596
Les Ateliers -Atelier insertion professionnelle FRC	37	30	33	35	39	42	27	4	37	42	39	48	413
Les Ateliers -Atelier préparation voyage thérapeutique	13	9	10	13	2	6			2	4	1	1	61
Les Ateliers -Atelier prévention prostitution			1	1	4	3			1				10
Les Ateliers -Atelier technique FLH	1	1	2	1	19	29	10						63
Les Ateliers -Atelier thérapeutique	4	2	5	5	1	7			10	18	8	4	64
Les Ateliers -Atelier thérapeutique marionnettes											2	1	3
Les Ateliers -Soutien scolaire interne FLH	140	128	148	137	159	168	27	6	96	121	129	132	1391
Les Ateliers -Soutien scolaire interne FRC									16	17	18	17	68
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>205</b>	<b>243</b>	<b>242</b>	<b>276</b>	<b>325</b>	<b>122</b>	<b>20</b>	<b>228</b>	<b>269</b>	<b>258</b>	<b>276</b>	<b>2693</b>

### Le travail du quotidien avec l'école et le monde professionnel.

Nombre d'événements par type	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Ecole / Pro : Contact téléph	10	9	17	4	4	2	3	3	12	15	19	18	116
FAE-Ecole / Pro : Stage	2	1	5	1	8	6	1		1	6	2		33
FAE-Ecole / Pro : rencontre pro	4	3	12	7	16	18	12	4	7	25	25	14	147
FAE-Ecole / Pro : rencontre sco	11	9	21	7	28	19	2		10	6	10	5	128
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>56</b>	<b>45</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	<b>37</b>	<b>424</b>

### 3.6. La violence en FAE



Nombre d'événements indésirables	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucune Famille													0
Aucun Type													0
Atteinte à l'intimité				1									1
Dégradation de matériel											1		1
Violence physique entre bénéficiaire et personnel				2									2
Violence physique extérieur		1											1
Comportement				1								1	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

### **3.7. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associatif)**

La coordination du parcours est un enjeu majeur, notre organisation permet aujourd'hui un accompagnement dans des dispositifs différents mais en lien de manière cohérente, chacun d'entre eux proposant un travail spécifique.

L'enjeu dans les mois à venir est de nous inscrire encore plus fortement dans une coordination de parcours associative, puis sectorielle.

### **3.8. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire », etc...)**

Notre partenariat actif avec HopenDog se poursuit, l'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des enfants fragilisés via la médiation par l'animal et la mise à disposition de chiens de soutien psychologique recueillis et formés.

Nous avons aussi participé à la construction d'une journée colloque ayant pour sujet la prostitution des mineur(e)s, avec la Ville de Mulhouse, le Parquet, la Préfecture du 68, Le Lieu, Praxis, et le mouvement du Nid.

### **3.9. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation**

Nous avons répondu à un appel à projet concernant le CEJ jeunes en rupture, en nous inscrivant dans le consortium porté par l'association SURSO, à ce titre nous allons pouvoir renforcer nos prestations en art-thérapie et PsychoBoîte.

## **4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION**

### **4.1. Mise en œuvre de la démarche d'évaluation**

En ce qui concerne la démarche d'évaluation, cette dernière se fait en continu, avec un point étape, une fois par an, au mois de septembre.

Ce sont deux journées consacrées à faire d'abord un bilan de l'année écoulée et d'envisager les changements qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre l'année qui suit.

### **4.2. Mise en œuvre de la démarche qualité**

La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale sont des éléments centraux en terme d'amélioration et l'organisation de la prise en charge y concourt. C'est pour cette raison que nous nous sommes efforcés de proposer des prises en charge en petite unité de vie, 6 mineures maximum, voire la personnalisation de l'accompagnement, c'est-à-dire la manière dont est organisée l'élaboration du projet personnalisé. Sa déclinaison opérationnelle nous permet de dépasser la simplification d'une réponse qui voudrait se limiter aux objectifs répondant aux uniques besoins primaires, pour envisager l'adolescente ou la jeune majeure de manière beaucoup plus holistique et ce, dans l'esprit de la loi du 2 janvier 2002.

Si devenir acteur de sa vie n'est pas toujours aisé, il y a nécessité d'accompagner nos bénéficiaires dans cet apprentissage, ainsi, une des façons de permettre la garantie des droits et leur participation est l'organisation des réunions hebdomadaires par Unité de Vie.

Nous avons continué à réfléchir sur les apports de la loi de 1905 concernant la Laïcité, pour revoir notre fonctionnement en faveur des mineur(e)s confié(e)s.

### **4.3. Les moyens de l'amélioration de la démarche qualité : la formation continue**

Les formations pour le personnel au cours de l'année 2022 ont été pensées pour répondre aux besoins des équipes au regard des difficultés repérées dans l'accompagnement des jeunes filles. Ainsi, nous avons axé ces temps de formation autour de trois thématiques : la gestion des situations de crise et de violence (GESIVI), le travail avec les familles sous l'angle de l'abord systémique et le travail autour de la laïcité.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

### CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2020	2021	2022
34.93	28.49	29.65

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	26,40	2,75	2,00	14,80	1,40	0,00	5,45
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	1,25	0,00	0,00	1,25	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>29,65</b>	<b>2,75</b>	<b>2,00</b>	<b>18,05</b>	<b>1,40</b>	<b>0,00</b>	<b>5,45</b>

## 6. CONCLUSION

La protection de l'enfance interroge aujourd'hui peut-être plus qu'il y a quelques années, ce questionnement touche à la fois le sens de notre travail, son rapport au quotidien, mais aussi son efficacité.

Nous accueillons des enfants gravement carencés, gravement maltraités, ayant pour la plupart une image d'eux-mêmes extrêmement dévalorisée, cette vie cabossée vient alors bousculer nos propres représentations tout en nous rappelant nos propres limites. Cela participe de notre usure.

Ce n'est donc que patiemment et sans jamais rien lâcher que nous avançons. Ces petits pas du quotidien, que personne ne voit, produisent à leur échelle les changements de cap pour d'autres, mais nous sommes de moins en moins nombreux à vouloir exercer ce métier.

Peut-être qu'un élément de compréhension de ce déficit majeur d'intérêt pour nos métiers, nos établissements, provient d'une prise de conscience plus précoce de nos jeunes collègues : « Nous sommes seuls à soutenir, accueillir, traiter, limiter, accompagner, protéger ces situations familiales et personnelles mortifères, alors qu'en fait, cela concerne toute une société. »

Nous sommes le 27 mars 2023 et certains souhaiteraient voir décroché un tableau exposé au palais de Tokyo « Fuck abstraction », tableau jugé pédopornographique. Car cela pourrait choquer.

Dans le même temps, personne ne s'émeut de la prostitution des mineur(e)s, des faits de maltraitances intrafamiliales et autres points d'anéantissement du sujet.

Je souhaiterais donc remercier l'entièreté de mes collègues, les secrétaires, les maîtresses de maison, les éducateurs, les veilleurs de nuit, les psychologues, ceux qui font réviser les mathématiques et le français, ceux qui trouvent des stages, ceux qui transmettent le goût du travail bien fait, mes collègues cadres pour leur engagement et leur persévérance auprès des jeunes filles qui nous sont confiées.